

Rappels et renseignements importants pour vos comptes TD Waterhouse Canada Inc.

Juin 2022

Information sur le risque lié à l'effet de levier et information devant être fournie par les actionnaires importants

Aperçu du fonds pour les plans d'investissement systématique



À TD Waterhouse Canada Inc., nous nous engageons à vous tenir au courant de toute question importante concernant vos comptes, notamment en vous fournissant les renseignements réglementaires obligatoires et des mises à jour importantes. Veuillez prendre connaissance des renseignements contenus dans le présent avis. Vous n'avez aucune autre mesure à prendre.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, ouvrez une session dans l'appli TD et sélectionnez Contactez-nous ou composez le 1-800-361-2684 pour discuter avec un représentant en placement. Les clients du service NégociTitres^{MC} TD peuvent ouvrir une session dans l'appli NégociTitres TD et sélectionner l'option d'aide pour obtenir une liste de ressources d'aide ou appeler un représentant en placement au 1-877-250-2588.

Information sur le risque lié à l'effet de levier et information devant être fournie par les actionnaires importants

Renseignements importants concernant le risque lié à l'effet de levier

L'utilisation de fonds empruntés pour financer l'achat de titres comporte un risque plus important qu'un achat fait uniquement avec des liquidités. Si vous empruntez des fonds pour acheter des titres, votre responsabilité en ce qui a trait au remboursement du prêt et au paiement de l'intérêt, conformément aux modalités du prêt, demeure inchangée même si la valeur des titres achetés diminue. Une stratégie de placement qui utilise des fonds empruntés peut entraîner des pertes beaucoup plus importantes qu'une stratégie qui ne fait pas appel à l'emprunt. Certaines conséquences fiscales peuvent également s'appliquer à vous si des actifs de votre compte doivent être vendus pour vous permettre de respecter toute obligation touchant le remboursement de l'argent emprunté ou le versement de l'intérêt exigible.

Remarque importante pour les initiés et les actionnaires importants

Pour maintenir l'égalité des chances de tous les investisseurs et conformément aux règlements applicables à l'industrie des valeurs mobilières canadiennes, les initiés et les actionnaires importants de sociétés cotées en bourse sont tenus de divulguer leur statut au moment d'ouvrir un compte de courtage et de communiquer les changements de statut dès qu'ils ont lieu.

De plus, les initiés et les actionnaires importants sont tenus de divulguer leur statut lorsqu'ils passent des ordres à une bourse ou à un marché canadien sur des actions et des options émises par la société à laquelle ils sont associés, ou qui sont liées à celle-ci.

Cette même exigence de déclaration s'applique à une personne qui détient une autorisation de négociation ou une procuration pour le compte d'une autre personne et qui passe des ordres au nom du titulaire du compte, lorsque l'une ou l'autre de ces personnes est un initié ou un actionnaire important des titres de l'émetteur. Cette exigence s'applique également si un initié ou un actionnaire important a un intérêt financier à l'égard d'un compte ou la propriété véritable de ce compte.

Les clients de Placements directs TD qui sont des initiés d'une société cotée en bourse peuvent déclarer leur statut lorsqu'ils passent un ordre dans CourtierWeb ou sur la Plateforme avancée. Il n'est pas possible de passer un ordre exigeant la déclaration d'un statut d'initié ou d'actionnaire important au moyen de TéléMax ou de TalkBroker; par contre, il est possible de le faire par téléphone en communiquant avec un représentant en placement et en divulguant ce statut. Les clients du service NégociTitres^{MC} TD qui sont des initiés d'une société cotée en bourse peuvent déclarer leur statut lorsqu'ils passent des ordres dans l'appli NégociTitres TD.

Les actionnaires importants doivent se soumettre à certaines restrictions lorsqu'ils vendent des titres à la Bourse de Toronto (TSX).

Nous vous remercions de faire affaire avec nous. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez mettre à jour vos renseignements concernant votre statut d'initié ou d'actionnaire important, notamment si vous êtes un initié assujéti, pour les clients de Placements directs TD, veuillez ouvrir une session dans l'appli TD et choisir Contactez-nous ou composer le 1-800-361-2684 pour parler à un représentant en placement. Les clients du service NégociTitres TD peuvent ouvrir une session dans l'appli NégociTitres TD et sélectionner l'option d'aide pour obtenir une liste de ressources d'aide ou appeler un représentant en placement au 1-877-250-2588.

Aperçu du fonds pour les plans d'investissement systématique

Pour les clients de Placements directs TD : Quand vous achetez des parts d'un nouveau fonds commun de placement, nous vous remettrons un exemplaire de l'aperçu du fonds pour éclairer vos décisions de placement. Il contient des renseignements sur les placements, les facteurs de risque, le rendement passé et les frais du fonds.

Pour tout achat ultérieur du même fonds dans le cadre d'un plan d'investissement systématique (PIS), l'aperçu du fonds ne vous sera pas remis, à moins que vous ne le demandiez ou que la TD décide de le faire. Voici les options pour commander sans frais l'aperçu du fonds :

- Ouvrez une session dans l'appli TD et sélectionnez Contactez-nous ou composez le 1-800-361-2684 pour discuter avec un représentant en placement.
- Envoyez une demande par courriel à tddirectinvesting@td.com
- Faites une demande en ligne sur le site sedar.com.

Remarque : En cas de fausse déclaration dans le prospectus, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers pour les achats de fonds communs de placement effectués au moyen d'un PIS, vous bénéficiez d'un droit d'action en dommages-intérêts ou de résiliation. Aussi, vous pouvez mettre fin à votre PIS en tout temps.



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Placements directs TD à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Placements directs TD est une division de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. – membre du Fonds canadien de protection des épargnants. NégociTitres^{MC} TD est un service de Placements directs TD, une division de TD Waterhouse Canada Inc., filiale de La Banque Toronto-Dominion. Le Groupe Banque TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées qui offrent des produits et services de dépôt, de placement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie, d'assurance et autres. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.